



VSST

UNE PITOYABLE REPRÉSENTATION DE TARTUFE AU CHSCT-M

L'année Molière commence bien au ministère : en octobre, ce sera l'Avare mais dès janvier, c'est Tartuffe qui est à l'honneur !

La CFDT Finances reste la seule fédération syndicale engagée en faveur de la prévention des violences sexuelles et sexistes au travail (PVSST) au sein de notre ministère.

Les autres organisations syndicales du CHSCT ministériel sont toujours fermement opposées à la nomination d'un référent PVSST alors que la loi l'impose. De son côté, le Secrétariat général continue à ne pas prendre ses responsabilités et remet la décision à une date postérieure aux élections professionnelles.



Accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique du 30 novembre 2018

Action 5.2 : Mettre en place un dispositif de signalement, de traitement et de suivi des violences sexuelles et sexistes auprès de chaque employeur public

« Un représentant du personnel, membre de cette instance (CHSCT), sera également désigné par les membres de cette instance pour exercer les fonctions de « référent » sur ces questions pour la durée du mandat. Ce référent bénéficiera d'une formation spécifique lui permettant de mener à bien sa mission dans l'année suivant sa désignation. Un temps spécifique sera libéré pour l'exercice de cette fonction dans de bonnes conditions. »

REFUS DES AUTRES FÉDÉRATIONS ET DE L'ADMINISTRATION DE PRENDRE EN CHARGE LE SUJET DES VSST

L'axe 5 de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique du 30 novembre 2018, signé notamment par la CFDT, la CGT, FO et Solidaires, prévoit que dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de signalement et de suivi des violences sexistes et sexuelles et du harcèlement sexuel, un représentant du personnel, membre du CHSCT-M, soit désigné pour exercer les fonctions de « référent » VSST sur pour la durée du mandat.

Seule la CFDT est intervenue dès 2019 pour défendre la mise en place d'un référent qui pourrait participer au développement de la prévention dans notre ministère.

Les autres organisations, qui ont pourtant signé l'accord Fonction publique, le refusent.



CFDT-FINANCES.FR

La CFDT Finances a dénoncé cette situation et demandé à l'administration de prendre ses responsabilités et de mettre en place ce levier supplémentaire dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail. Le secrétariat général n'a pas désigné de référent.e VSST alors même que la CFDT Finances s'était portée seule candidate.

Il aura fallu attendre que cette situation désolante soit actée lors du comité de suivi de l'accord Fonction Publique du 7 décembre pour que ce sujet soit à nouveau mis à l'ordre du jour du CHSCT-M de janvier au cours duquel nous n'avons pu qu'assister impuissants à un spectacle pitoyable.

Devant le refus réitéré des fédérations Solidaires, CGT et FO et malgré la proposition de candidature de la CFDT, le Secrétariat général a décidé que ce sujet serait approfondi en 2022 pour aboutir à une désignation début 2023.

Ces « égarements » retardent d'autant plus un véritable travail de fond sur le sujet des violences sexuelles et sexistes au sein de notre Ministère dont la communication, n'en doutons pas, sera avantageuse sur ce thème.

LA CFDT FINANCES DEMANDE DES ACTIONS CONCRÈTES

Quoiqu'en disent ses détracteurs, la désignation d'un référent VSST au sein des organisations syndicales du CHSCT-M n'est pas une simple case à cocher.

Sa désignation doit permettre aux organisations syndicales de se saisir collectivement du sujet et de le voir porter par le référent auprès de l'administration afin d'en améliorer la prise en charge.

En effet, au-delà de la participation aux réunions ministérielles sur le sujet, **le référent doit pouvoir :**

- Apporter son expertise au service du développement de la prévention
- Proposer des améliorations quant aux différents dispositifs déjà existants en la matière
- Être associé plus étroitement aux retours des partenariats noués sur le sujet
- Participer à l'impulsion de campagnes de sensibilisations toute l'année...

LA CFDT FINANCES RAPPELLE QUE SANS VÉRITABLE PRÉVENTION, LE SEXISME ET LES VIOLENCES SEXUELLES NE DIMINUERONT PAS. ELLE CONTINUERA À ACCOMPAGNER LES VICTIMES ET À S'ENGAGER CONTRE CES VIOLENCES.

